

2 Pl. 1
5

Manuscrit
de la réponse
à la critique du
Dictionnaire
par Vunon

1)
Réponse à ~~M. Vinsen par rapport~~ la critique de notre dictionnaire
basque-français. par ~~M. Vinsen~~.

Nous sommes charmé de ce que M. Vinsen ait pu s'exprimer, comme il l'a fait, par rapport à notre travail. S'il a trouvé à louer, il a aussi trouvé à reprendre, et nous le remercions des observations, tant favorables que défavorables, qu'il a bien voulu faire. Les premières sont sans doute flatteuses, mais les autres sont généralement plus utiles au progrès des études, et le ton de modération avec lequel M. Vinsen s'exprime, et que nous nous plaisons à signaler ici, ne diminue en rien la portée de la critique. Avec la même franchise et la même modération nous aimerions discuter ces remarques, qui ne nous semblent pas toutes d'égale valeur. S'il en est qui sont parfaitement fondées, il y en a d'autres, au contraire, qui nous paraissent ~~se~~ demander plus de développements, et que, nous regrettons de le dire, paraissent être faites un peu à la hâte.

La critique

2

La critique que M. Yusa a faite de notre tra-
vail donne lieu à quelques observations qu'il
voudra bien nous permettre de discuter ici.

Quelques unes des remarques ou des corrections de
M. Y. sont indiscutables; par exemple celles qui
ont rapport à amets, eruytnerko, heka, Siddi
(le ^{nomme} pur-eti à l'appui même par du hid d'onda)
Sampentun - D'autres au contraire sont discutables
et nous semblent être faites un peu à la hâte.
Nous les avons suivies

1 La critique de notre dictionnaire
basque-français par M. Julien Vinson. 3

Nous sommes charmé de ce que M. Vinson ait pu s'exprimer comme il l'a fait, par rapport à notre travail. S'il a trouvé à louer, il a aussi trouvé à reprendre, et nous le remercions des observations, tant favorables qu' défavorables, qu'il a bien voulu faire des premières dont nous nous sentons flattés, mais les autres sont généralement plus utiles aux progrès des études, et le ton de modération avec lequel M. Vinson s'exprime, et que nous nous plaisons à signaler ici, ne diminue en rien la portée de sa critique. Avec la même franchise et la même modération nous aimerions discuter ces remarques qui ne nous semblent pas toutes d'égale valeur. S'il en est qui sont parfaitement fondées, il y en a d'autres, au contraire, qui demanderaient plus de développement, et qui, nous regrettons de le dire, paraissent être faites un peu à la hâte.

Nous divisons ces remarques en deux catégories; celles qui sont indiscutables et celles qui sont discutables. Au nombre des premières nous plaçons les corrections suivantes par rapport à :

23) Dans l'introduction de notre dict. p. XIV nous avons dit ne pas composer
 M. Vinson nous fait remarquer que plusieurs
 auteurs expriment l'indicatif par le subjonctif; il
 cite pour le basque, Zabala, qui, à son tour, cite
 Licarrague; ensuite Dschepare et Oihenart. Nous
 ne voulons pas douter, puisque M. Vinson s'efforce,
 qu'il ait trouvé le présent de l'indicatif rendu par le
 présent du subjonctif; mais il se trompe en citant
 les autorités auteurs ^{qui ne parlent pas} nommés ci-dessus; tous
 parlent de l'emploi de l'imparfait du subj. pour
 l'indicatif. Par exemple: Eta harturik
hura iraitz ceaten. Matt. XXI, 39. T. Roch. Ici ceca.
len est pour ruben. Quand M. V. ^{traduit} dadinac
~~egun-egui par: qui resta trop~~ Nous ne possédons
~~pas: Notitia Vasconiae, de Oihenart; mais est auteur~~
 de donc le présent du subjonctif est employé pour
 l'indicatif, et sera toujours pour le présent et non
 pour le parf. indéfini; il ne faut donc pas traduire
dadinac egun-egui, par "qui resta trop", comme le
 dit M. V., mais "qui resta trop". Si M. V. eût
 cité les textes et non pas les auteurs seulement, il
 n'eût ~~point~~ ^{en tous cas les endroits cités de ces auteurs ne montrent rien ici, puisqu'il} ~~aurait~~ ^{pu} ~~été~~ ^{voir} ~~il ne devrait rester aucune doute; mais~~
 l'étymologie de bertre paraît déficiente à M. ^{ou} ~~Vinson~~. Nous avons proposé de décomposer bertre ^{ou} ~~bertre~~
 ou beste, autre, en bere-er, pas lui, pas le même = autre.

Nous ne tenons nullement à l'étymologie donnée; mais au moins faut-il que les objections ^{de M. V. sont-elles} soient fondées? Le z de berze est dur, dit M. V., et c'est parce qu'il est dur que le t s'est produit. — Que le z de berze soit dur, c'est possible mais que le t se soit produit à cause de cela ^{demanderait à être prouvé} c'est douteux. Il faudrait alors prouver qu'aucun z dur n'est suivi de t; ensuite, l'orthographe que M. V. cite à l'appui de sa thèse, nous paraît être plutôt en notre faveur; elle indique clairement que la prononciation de pareils mots n'est pas bien finie; qu'on l'un entend entraun et l'autre endaun; l'un antri l'autre auri; l'un bertae, l'autre berre. Il se peut ^{des apices pour n'est-ce} qu'en Sabaudin ^{cette} ^{ten} ^{tendance} ^{pour un d'elles} ^{et inhexco,} ² ^{peuple, mots} ^{soit plus forte} ^{et à cause de cela devrait} ^{mais (il est peut être} le t dans la prononciation, que dans d'autres dialectes; plus prudent de ne pas trop vite formuler des règles générales; M. ^{des remarques sur la phonétique bas que} ^{été, dans} ^{Revue de} ^{Linguistique, III, p 446,} dit que "z, z, z devant les sifflantes les obligent à se renforcer par t; behar tren pour behar zen; ahal trenen pour ahal zen." — Cela peut être vrai pour le lab. mais non pas pour le group. On dit beasta, nécessairement pour beastu; ici le t, qui devrait y être, a été élidé.

4
A la page 114 nous trouvons le même z ou à
peu près, exprimés d'un autre façon, savoir que z se
rapporte à z, devant un voyelle et que z se redouble
à z devant une consonne. Ces règles nous semblent
avoir beaucoup trop d'exception pour les accepter comme
des règles. Que behan den se prononce behesten et
ahel uen ahaltanen, n'est pas tout à fait au
premier, d'autant behe uen n'est pas un mot, et ce
une phrase et on n'eût jamais le t ici. Si
donc quelqu'un prononce de cette manière
ce t est évidemment un t euphonique. Nous
prouvons prouve par deux ^{autres} mots lat. non seulement que
le t euph. n'a pu être intercalé, mais que le o et o du
ite d'ici ilid'après et li egam odolun par
ogaden odollen. De plus on dit mot caum calun calun calun
le t peut être une lettre originelle. Même observé
trou par toutes règles de M. V. Si hita fait hirsten
nous trouvons aussi halkita, halkenok, katata katat
gi otketa etc. où le t est z devant la consonne
Que z deviendrait z devant le voyelle et z devant
par isan, iniba esan, ezan icai et ce sont autres mots
peut être sans plus cause d'oi que z est suivi
d'un dentale. Le t a un tendre à s'éluder. Note fait
horka et alt urta dit M. V. mais il oublie de parler
que horka urta dit également à uz

8)

8

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à ce que deraukat ne signifie pas "je l'ai à toi", mais "je l'ai à lui". Ce qui importe ici de relever c'est que M. V. part du principe que l'au est la racine du verbe et que 2^o drauat peut dériver de deraukat. Notre brochure sur la nature du verbe auxiliaire répondra à la première assertion; nous ne pouvons pas la reproduire ici, mais la conclusion en est que le verbe biscayen eroau a donné l'auxiliaire qui correspond à "avoir". La racine au de M. V. est une racine sans signification quelconque, il peut même que ce doit être u; et ensuite elle ne sert tout au plus qu'à expliquer le présent de l'indicatif dot, dut, det. Pour tous les autres temps (~~ceux en aro ou comme deraukat~~ drauat) elle ne sert à rien, et pour ou bien ~~comme pour l'imperfectif~~ il faut beaucoup de bonne volonté pour ~~le retrouver~~. Pour ce qui concerne drauat qui serait une contraction de deraukat, ceci tombe du

9
9) moment qu'on admet comme nous (et nous
croyan l'avoir prouvé dans notre brochure), que
croan est au fond l'auxiliaire. Mais même en
supposant que nous ayons ^{notre thèse est prouvée} ~~trouvé~~ en ce qui con-
cerne l'origine du verbe auxiliaire (la contrac-
tion de derankat en dranat) ^{ou derankat} n'est pas possible.
Les deux formes existent, l'une, la première,
signifie: j'ai à lui, la seconde: j'ai à toi.
Le chute de k ne peut se prouver, et il nous
paraît plus prudent de n'avancer que ce qu'on
peut prouver. 3° En acceptant ^{pour un moment} même derankat
comme forme primitive de dranat, nous deman-
derions ^{l'origine de} ~~l'origine de~~ derankat, et l'hypothèse de
d'un radical an ou u, comme le pense M. V. ne
nous tirerait pas d'embarras. — Pour M. V.
le chute du k n'est pas une objection, nous le
savons. Il s'est fait l'avocat de la primitivité
du k (voir l'intro. du dict. p. 8) et par ^{conséquent} suite
de la chute du k dans tous les mots où cette
lettre se fait se trouver d'après cette hypothèse.
L'exemple ci-dessus (derankat) ^{paraissait} ~~paraissait~~ donc

10) ~~Je persiste en se demandant si Kan de ukau~~
~~ne pourrait pas être adrentif et étranger au radical.~~
~~Il est dangereux de laisser tenter par ces "lettres~~
~~ou syllabes adrentives, euphoniques, redondantes et~~
~~autres"; avec elles on explique tout ou ~~plutôt~~~~
~~n'explique rien.~~

Dans l'article "no" (^{deux notes dictionnaire} nous avons traduit exar ditra
quedans par "jusqu'à ce qu'il puisse mettre". M.
l'imm ^{nom} corrigé et avec raison; cette phrase il fallait:
jusqu'à ce que je mette. M. Y. aurait pu ajouter
que tout le texte cité est mal traduit. Nous ignorons
comment cette inadvertance nous a échappé. Le
texte est: Exar ditraquedans hire etoyat hire
vineu scabella; nous avons traduit: jusqu'à ce
qu'il les puisse mettre (peut) le marchepied de tes
pieds. Il fallait: jusqu'à ce que je ^{mette} mette tes
ennemis pour marchepied de tes pieds. Il n'y

avait qu'à prendre le texte dans la version française
du N. Testament, ce que nous avons toujours fait.
Le Testament de la Rochelle était traduit, comme
il est le P^e Bonaparte, du Testament par les
Docteurs et Pasteurs de l'Église de Genève

11) Nous regrettons de devoir dire que le conclu-
sion de la correction de M. V. est fautive; il a écrit
"il faut donc analyser ditraged-a-n-o, dérivé
de ditragnet, et il n'y a pas ici de dano". —
De Sil nous n'y a pas, ^{de dano cest veji; mais il y a no} ~~selon nous le monde~~
^(selon nous) ~~deuts~~ que ditragedano est ^{ne sont} ~~peu~~ ditragnet-no
exactement la ~~français~~ ^{français} jusqu' ~~-je~~ ^{rien} ~~rien~~ de ~~+~~
final de la première personne de changer toujours
en d quand un ^{suffix} ~~mot~~ ^{est} ~~est~~ ainsi det + an
fait dedan (ici le d qui était t et le d de dano
se ~~son~~ ~~un~~ ~~en~~ ~~un~~ ~~seul~~ d). Les lettres a-n-o
que M. V. écrit séparées par des traits d'union, n'ont,
séparées, aucun sens. —

La correction ^{surement} ~~discutable~~ ^{et} ~~qui~~ ~~est~~ ~~celle-ci~~: Ba
et bai sont, ^{comme} ~~selon nous~~, deux formes différentes de
même mot. M. V. répond: pas le moins du monde,
ce qui a trompé M. V. C'est que ces formes et bai
ne sont pas usitées dans les dialectes guip. et bisc.
D'où l'assertion ^{double sens etc etc} ~~n'est pas tout à fait~~ ^{pas} ~~suffisante~~; il
fallait la prouver ^{entièrement} ~~et~~ ~~il~~ ~~faudrait~~ ~~pas~~
dire que la correction est fautive ~~comme nous~~
aimerions faire valoir les raisons qui nous ont fait

12) Voici pourquoi nous disons que ba et bai ne sont que des variantes. Comme ba se dit pour bai, oui; comme la particule affirmative ba, placée devant le verbe est évidemment pour bai (baruen, badakit, etc.) il nous a semblé très probable que bai, dans l'exemple cité dans le dictionnaire est la particule affirmative ba. Voici le texte: Leren hira anaye haur kil baitren, etc. Car voici ton frère était mort. L'argument de M. V. repose sur ce qu'on fait une différence dans l'emploi de bai et ba; en lab. et en soul. du moins de nos jours. Ba particule affirmative; bai, caractéristique de la "forme d'incidence" comme l'appelle M. Inchauspe (Verbe basque, p. 6). Bai doit nécessairement signifier quelque chose et ba employé avec les phrases incidentes ne sera au fond que la particule affirmative, que nous pourrions traduire dans ces cas-là par: "en effet" ou "sans doute". Licarrague cependant ne paraît pas se soucier de la règle (si elle existait déjà alors), car dans l'exemple cité il écrit baitren, quoiqu'il n'y ait pas de phrase incidente. "Car voici ton frère était mort" est la proposition principale. Voir Marc XI. 23. baitzauca, baitzue. L'application de la règle au texte de Licarrague est donc fautive. C'est ici purement la particule affirmative qui est généralement ba dans tous les dialectes. Ajoutons encore

13/ que Darramendi écrit badet et baidet dans son dictionnaire; que Lavala dit qu'il est indifférent d'écrire ba ou bai, Verb. vire. p. 57, que Darrigol dit la même chose, Diss. apol. p. 110; mais même sans l'appui de ces auteurs, que généralement nous ne citons pas comme des autorités, la forme, la signification et l'emploi de bai et ba suffiraient à faire conclure à leur identité.

Une autre observation est celle sur l'emploi de i pour indiquer le son mouillé de n. M. V. ne peut admettre ceci et tranche la question en répondant: "Pas du tout; baino en Lab. se prononce bai-no, sans mouillement." D'abord cette assertion est beaucoup trop absolue, M. V. ajoute lui-même qu'à St-Jean de Luz, et à Guéthary on dit baino en mouillant le n, et que Chouris, qui est de ces contrées, et Aular écrivent baino. Ensuite l'argument a peu de valeur ici. La question n'est pas de savoir qui prononce bai-no et qui prononce ba-ino (= baño). La question est de savoir si in, comme nous l'avons dit, correspond à ñ et nous croyons qu'il ne peut rester un doute à cet égard en voyant la double orthographe de mots comme: dohañ = dohain; muñ = muin; oñ = oin ou huin; baña = baina; daño = deino pour den-ño; lirañ = lirain, etc, etc. La raison de cette ortho-

14/ graphie est parfaitement claire. Les dialectes
catalans français ont adopté pour leurs dialectes
l'alphabet français roman; les catalans espagnols
l'alphabet espagnol. En français on écrivait
in ou ni et aussi ngn, par ex. sonious, senioie,
plainous (plaignous) compangnon. V. Dies Gram.
1. p. 458. Et à cause de cela les catal. fr. écrivent
in et les catal. esp. ñ. Même objection de la part
de M. V. d'admettre que nh et lh correspondent à
ñ et à ll (l. mouillé). Pourreau et d'autres n'ont
pas voulu indiquer par là, dit M. V. les sous-mouillés,
rares en catalan moderne et bien plus rares il y
a deux siècles. — Nous aimerions savoir sur quoi
se fonde cette dernière assertion; l'étude de la langue
catalane n'est que trop encombrée de ces impressions
subjectives; il est de première nécessité de produire
des preuves. Quand nous voyons Pourreau écrire
ginharra et que l'on prononce aujourd'hui ginarra
ou bien inhara pour inara, ou en bn. senhar
de prov. senhor nous croyons voir dans ces exem-
ples des preuves irrécusables que nh est pour ñ.
Cette orthographe s'explique tout aussi bien que
celle de in pour ñ, puisque nous savons que
nh est l'orthographe provençale. Dans les localités
où l'influence de la langue française s'en fait
sentir le plus, on aura donc écrit: baino, baina,
etc., et dans celles où l'influence du provençal
était plus forte on aura écrit anhita, inhara,
ginhar pour añita, inara, ginar. M. V. parle

15) d'il y a deux siècles; il n'y a que Poureau et
Ascular qu'on puisse citer; ils vivaient alors et écri-
vaient comme on parlait. Nous avons en outre le
précieux dict. topogr. de M. Raymond où nous
voyons ^{que} Urrugne s'écrivait en 1511 Urrunke. Amiza
1621, Aintisse 1665. Aignan en 1385 Anhank. Arbailles
en 1479 Arbaylke. Quand bien même aucun basque
français ne prononcerait plus aujourd'hui le n mouillé,
le i serait là, qui nous indiquerait qu'autrefois on le
prononçait. Plus tard on n'y aura plus reconnu le
signe conventionnel de mouillement et les uns au-
ront prononcé bai-no (les Lab.), les autres ba-ino
(baño), les autres be-no (les Soul.) en donnant ce qui
est pire encore, à ai, le son d'une diphthongue fran-
çaise. Nous avons signalé ailleurs l'influence de
l'orthographe sur la prononciation.

Nous sommes amené ici à parler des dialectes soubiteins
que nous avons laissés, jusqu'à présent en dehors de
nos recherches. Nous n'allons certes pas abandonner
notre principe de ne pas émettre d'opinions sans
avoir de preuves pour les appuyer; mais nous croyons
pouvoir dire en passant que M. V. s'exagère beaucoup
l'importance de ce dialecte. Aussi longtemps
que l'inventaire n'en est pas fait, il est risqué
de parler avec certitude; seulement après une com-
paraison calme avec les autres dialectes on pourra
arriver à une opinion arrêtée et motivée. M. V.
nous permettra de lui dire qu'il était risqué de
citer le verbe soubitein avant de l'avoir analysé.
Nous croyons pouvoir dire aujourd'hui que l'ortho-

16) graphes en est fortement corrompue et qu'en
 général l'orthographe souletine a beaucoup souffert
 de l'influence du français. Le verbe navarrais est
 tout aussi important; nous ne pouvons entrer dans
 des détails ici; mais par exemple le souletin Zeitau,
 "il me l'avait" n'explique pas tout le lab. Zautan;
 mais le nav. Zarotan explique de suite Zautan
 (chute de z) et forme le chamon qui relie Zarotan
 à Zerodan. L'assertion de M. V. que "le souletin
 présente une originalité bien tranchée" serait difficile
 à prouver.

Nous ne devons pas abuser de la place que la
 "Revue" veut bien nous accorder, nous laissons
 donc plusieurs observations d'une importance
 secondaire. Si notre article est déjà un peu long
 M. Vinson y verra, nous l'espérons votre désir de
 discuter sérieusement les remarques que la lecture
 de notre dictionnaire lui a suggérées.

H. Van Dey

Nov. 1874 Londres.

16.) Nous devons encore relever ^{de moins d'importance} ¹⁷ quelques corrections qui ne nous semblent pas tout à fait justes. C'est celle de traduire ie boithia extra due par "tu as déjà la porte fermée". Étymologiquement, parlant, cela peut être vrai; mais due doit être traduit en français par "il est"; tout comme dicarraque a traduit "il est" par due.

Ensuite M. T. explique arrega comme venant du latin fraga en passant par une forme intermédiaire.

~~Nous ne voyons pas qu'il y ait~~
~~Il n'y a pas de place pour une forme intermédiaire.~~

Comme nous l'avons dit dans le supplément, le f n'existant pas en basque, fraga est devenu raga, et comme le r initial n'est pas toléré, raga est devenu arrega ou arrega.

L'importance que l'on attache aux observations de critique nous paraît être la meilleure preuve de ce que l'on fait de son travail, et si notre article est un peu long, M. Kenyon y reconnaîtra notre désir nous l'espérons, le désir de discuter sérieusement les remarques que la lecture de votre dictionnaire nous lui a suggérées.

London